



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
25 janvier 2011
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 14^e séance

Tenue au siège, à New York, le lundi 18 octobre 2010, à 15 heures

Présidente : M^{me} Würtz (Hongrie)

Sommaire

Point 23 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (*suite*)

- a) Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (*suite*)
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transite, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

10-58853X (F)



Merci de recycler 

En l'absence de M^{me} Ochir (Mongolie), M^{me} Würtz (Hongrie), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 23 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (suite)

- a) **Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (suite)** (A/65/80-E/2010/77)
- b) **Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (suite)** (A/65/215)

1. **M. Seyoum** (Érythrée) dit que dans la déclaration publiée après leur neuvième réunion annuelle tenue à New York en marge de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, les ministres des affaires étrangères des pays les moins avancés ont fait part de leur préoccupation du fait que leurs pays avaient du retard pour la réalisation de bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La moitié de la population de ces pays vit toujours en dessous du seuil de pauvreté. Bien que leur part du commerce mondial ait augmenté depuis 2002, les pays les moins avancés ont toujours besoin qu'on leur accorde un accès aux marchés en franchise de droits et de contingents pour toutes leurs exportations. L'orateur se félicite donc de l'annonce faite par la Chine à la récente réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée aux OMD qu'elle introduirait la franchise de droits de douane pour la plupart des pays les moins avancés. Les pays les moins avancés ont aussi grand besoin d'une augmentation de l'investissement étranger direct, de même que d'une action sérieuse dans le cadre du programme Aide pour le commerce et du Cadre intégré renforcé en faveur des pays les moins avancés.

2. Le pays de l'orateur devrait pouvoir réaliser les objectifs 4, 5 et 6, mais en raison du fait que les engagements d'APD et d'autres promesses d'aide n'ont pas été tenus, les résultats attendus du Programme

d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010 n'ont pas été obtenus. Il faut espérer que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir à Istanbul en 2011, marquera un tournant à cet égard.

3. **M. Mohamed** (Maldives) dit que son pays est un exemple frappant du « paradoxe insulaire ». Il a atteint une certaine prospérité grâce aux revenus générés par l'économie nationale, mais il reste exposé à des chocs externes et doit faire face à des coûts structurels élevés en raison de ses caractéristiques géographiques. La décision du Comité des politiques de développement de sortir les Maldives de la catégorie des pays les moins avancés a été motivée essentiellement par le succès du tourisme et de la pêche, qui tous deux dépendent beaucoup de facteurs environnementaux et notamment de la santé des récifs coralliens. Malgré sa prospérité apparente en termes de revenu par habitant, ce pays n'a toujours pas dépassé le seuil de vulnérabilité économique fixé par le Comité des politiques de développement ou le Conseil économique et social.

4. En fait, tous les pays les moins avancés qui sont sortis de cette catégorie durant la dernière décennie sont des petits États insulaires en développement. Dans le document final de la réunion de haut niveau chargé d'examiner l'application de la stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (A/65/L.2), l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général d'examiner les lacunes de l'appui institutionnel aux petits États insulaires en développement, ainsi que les autres obstacles à une mise en œuvre totale et efficace de la stratégie de Maurice et du Programme d'action de La Barbade. L'orateur espère que cet examen amènera la communauté internationale à reconnaître la nécessité de créer une catégorie à part pour ces États en raison de leur vulnérabilité exceptionnelle.

5. **M. Lukwiya** (Ouganda) dit que l'intérêt de la communauté internationale pour les problèmes des pays les moins avancés n'a cessé de décliner au cours des 40 années écoulées depuis la création de cette catégorie. Il espère que la prochaine Conférence d'Istanbul inversera cette évolution et donnera à ces pays les moyens dont ils ont besoin pour sortir de cette catégorie durant la prochaine décennie. La coopération Sud-Sud jouera un rôle important dans ce processus, mais il reste indispensable d'assurer la cohérence des

politiques d'aide, de commerce extérieur, d'investissement et de transfert de technologies des pays en développement les plus avancés. Le Cycle de Doha est dans l'intérêt de tous les pays en développement et il convient donc de le mener rapidement à bon terme.

6. L'Ouganda est non seulement un pays sans littoral mais aussi un pays de transit pour deux pays voisins sans littoral, le Rwanda et le Burundi, et il poursuit la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty dans le cadre du Traité pour la coopération en Afrique de l'Est. Toutefois, le fait que l'Organisation mondiale du commerce ne reconnaisse pas les difficultés spécifiques des pays en développement sans littoral continue d'empêcher ces pays de tirer pleinement profit du commerce international. Il convient donc d'envisager, dans le cadre des négociations de Doha, des mesures additionnelles pour les faire bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés. En outre, le bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a besoin de renforts pour pouvoir mieux sensibiliser l'ensemble du système des Nations Unies aux préoccupations particulières des pays en développement sans littoral.

7. **M. Igenbayev** (Kazakhstan) dit que son pays s'est engagé sans retard dans la mise en œuvre concrète de la feuille de route du Programme d'action d'Almaty. Se félicitant de la participation active de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de la Commission économique pour l'Europe (ONU/CEE) à des grands projets visant à améliorer les infrastructures de transport dans la région d'Asie, il souligne que l'élimination des obstacles non physiques au transit est le principe fondamental de la stratégie de transport de son pays. C'est pourquoi le Kazakhstan participe activement à des projets régionaux dans le cadre du programme du couloir Europe-Caucase-Asie et du programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale. L'intégration du réseau de transport kazakh dans le réseau de transit eurasiatique pourrait revitaliser la Route de la soie. Il convient donc que l'Organisation des Nations Unies prête plus d'attention à l'Asie centrale en tant que carrefour de transit international potentiel.

8. **M^{me} Yakivu** (République démocratique du Congo) dit que les mesures déjà prises pour aider les pays les moins avancés ont été utiles, mais que la

quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés offrira une occasion de combler les lacunes du cadre actuel. Son pays a fait des progrès dans les domaines de l'état de droit et de l'amélioration de la gouvernance et a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Toutefois, il a toujours besoin d'une aide extérieure. C'est pourquoi l'oratrice remercie les partenaires et donateurs qui l'ont aidé à traverser les crises mondiales.

9. Pour surmonter leurs handicaps structurels et leur vulnérabilité, les pays les moins avancés ont besoin à la fois d'une aide au développement assortie de conditions de faveur et d'un traitement préférentiel pour leurs produits d'exportation, et à cet égard il importe de conclure le plus vite possible le Cycle de Doha. Le renforcement des capacités dans des activités comme l'agriculture et le tourisme, qui offrent de nombreuses possibilités aux microentreprises, est aussi important. Le transfert de technologies doit se faire conformément aux principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'action d'Accra, en tenant dûment compte des avis des gouvernements des pays destinataires.

10. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que les pays sans littoral et les pays en développement de transit ont fait des progrès dans les cinq domaines prioritaires du Programme d'action d'Almaty et qu'il y a eu des améliorations en ce qui concerne l'APD, l'investissement étranger direct et l'annulation de dettes en vue de renforcer les réseaux de transport et de communication. Néanmoins, les pays en développement sans littoral continuent de payer un lourd tribut aux récentes crises mondiales en raison de leur handicap géographique. Ces problèmes ont une incidence non seulement sur leur croissance économique, mais aussi sur leurs capacités de mettre en œuvre le Programme d'action d'Almaty et de réaliser les OMD. À ce propos, l'oratrice rappelle qu'à leur neuvième réunion annuelle de septembre 2010, les ministres des affaires étrangères des pays les moins avancés ont demandé qu'on fasse des recherches sur la vulnérabilité de leurs pays face aux chocs externes et pour la mise au point d'indicateurs de vulnérabilité permettant une alerte précoce.

11. La diversification des exportations, le développement des infrastructures, la création de capacités institutionnelles et l'amélioration de l'accès aux marchés sont indispensables pour éviter la marginalisation économique des pays en

développement sans littoral. Il convient aussi de mettre en œuvre le programme Aide pour le commerce, parallèlement à des appuis ciblés en faveur de ces pays. En outre, il faut que les négociations relatives à la facilitation des échanges portent sur une amélioration de fond des articles V, VIII et X de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et que les pays exportateurs de capitaux appuient les initiatives visant à attirer des investissements étrangers directs dans les pays en développement sans littoral. À cet égard, il convient en outre que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement actualise sa publication de 2003 sur l'investissement étranger direct dans les pays en développement sans littoral.

12. Jugeant nécessaire la coopération régionale et sous-régionale pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, la Mongolie a créé plusieurs agences nationales à cet effet. Par exemple, Oulan-Bator accueillera le siège d'un centre de réflexion international sur les pays en développement sans littoral, dont la création a été approuvée à la réunion de septembre 2010 des ministres des affaires étrangères. L'oratrice appelle aussi les participants à appuyer l'initiative du Secrétaire exécutif de la CESAP d'organiser à Oulan-Bator en avril 2011 une réunion Asie-Pacifique de haut niveau des pays en développement sans littoral.

13. **M. Al Jeeran** (Koweït) dit que les pays développés doivent intensifier leur appui aux stratégies nationales de développement des pays les moins avancés. Le commerce extérieur et l'investissement peuvent apporter une grande contribution à l'accélération du développement et il convient de faire en sorte que les pays en développement participent de plein droit aux processus décisionnels des institutions internationales de financement.

14. Le Koweït a fourni à plus de 100 pays des dons et des prêts qui représentent deux fois l'objectif international convenu de porter l'APD à 0,7 % du revenu national brut. Il a en outre apporté une aide humanitaire à des pays victimes de catastrophes naturelles et prévoit d'accroître considérablement sa contribution annuelle à plusieurs programmes humanitaires des Nations Unies. En tant que producteur de pétrole, il est très conscient de la nécessité de réduire les accidents et la pollution dus à l'utilisation de l'énergie. Il faut donc mettre à la disposition des pays producteurs comme des pays consommateurs des technologies à cet effet. L'orateur

espère un résultat positif de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

15. **M. Sammis** (États-Unis d'Amérique) dit que la fourniture d'une aide aux pays moins avancés est non seulement un impératif moral, mais aussi un impératif stratégique et économique, car les progrès des pays les plus pauvres contribuent à la prospérité et à la sécurité de tous. L'aide au développement ne doit pas être mesurée comme un intrant, mais d'après les résultats qu'il produit, l'objectif ultime étant de réaliser des conditions qui la rendent superflue.

16. En 2009, le pays de l'orateur a accru son APD bilatérale en faveur des pays les moins avancés de plus 15 %, la portant à 8,1 milliards de dollars. Son initiative de 3,5 milliards de dollars appelée « Feed the Future » vise à réduire la faim dans 20 pays prioritaires, et son initiative mondiale pour la santé, financée à hauteur de 63 milliards de dollars, est un engagement sur six ans pour améliorer la santé des femmes, des nouveau-nés et des enfants en luttant contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies tropicales négligées.

17. Les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral doivent surmonter des obstacles spécifiques pour pouvoir tirer parti de l'économie mondiale. Le pays de l'orateur est très attaché au programme d'aide pour le commerce et a versé des dizaines de milliards de dollars pour le renforcement des capacités nécessaires pour le commerce extérieur ou sous forme d'investissement étranger direct. La loi sur la croissance et les possibilités de développement de l'Afrique adoptée par les États-Unis d'Amérique a entraîné un essor remarquable du commerce avec les pays d'Afrique subsaharienne, région dans laquelle se trouve la grande majorité des pays moins avancés.

18. Malgré des progrès dans quelques domaines, bon nombre des pays les moins avancés ont du mal à atteindre les OMD. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés devrait offrir à toutes les parties prenantes une occasion de tirer des enseignements de l'expérience et de mettre au point un nouveau plan d'action.

19. **M. Adoumasse** (Bénin) dit que les problèmes des pays les moins avancés ont été aggravés par la dégradation de l'environnement et par la mondialisation, qui les a rendu encore plus vulnérables face à des chocs externes et notamment face à la crise

financière mondiale et aux changements climatiques. Ces pays sont particulièrement défavorisés par le manque de logements, une dépendance excessive à l'égard des ressources naturelles et l'insuffisance des capacités d'adaptation. En outre, dans les pays les moins avancés d'Afrique, l'augmentation de la pauvreté et notamment de la pauvreté extrême dans la grande majorité de la population est beaucoup plus marquée que dans les autres régions, ce qui s'explique essentiellement par le fait que leur économie dépend beaucoup de l'exportation de matières premières. En conséquence, ils ont été durement frappés par la récente chute des cours internationaux des produits primaires. Plutôt que de contribuer à enrayer la spirale de la pauvreté dans le monde, la mondialisation l'a aggravée.

20. La fragilité économique de ces pays est aussi due à la manière dont les pays du Nord distribuent actuellement l'APD, l'essentiel étant affecté à l'éducation et à la santé, au détriment des capacités nationales de production. En conséquence, il risque de ne pas y avoir d'emplois appropriés pour les travailleurs hautement qualifiés qui seront donc forcés d'émigrer vers des pays plus avancés. La meilleure manière d'aider les pays les plus pauvres serait de construire les infrastructures nécessaires pour soutenir la production nationale. En outre, ces pays sont défavorisés par le libéralisme, qui les met en concurrence avec les exportations de produits subventionnés par des pays développés. Si l'on n'enraye pas les tendances actuelles, la pauvreté extrême à l'échelle mondiale sera concentrée dans les pays les moins avancés en 2015.

21. **M. Traoré** (Sénégal) dit qu'en raison des résultats mitigés du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010, que seuls deux de ces pays, les Maldives et le Cap Vert, ont pu sortir de ce groupe et qu'en outre le nombre de pays les moins avancés a presque doublé depuis 1971. Il est urgent de mettre en œuvre un nouveau plan d'action en faveur de ces pays pour leur permettre de résoudre leurs problèmes dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures, du commerce extérieur, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'énergie en particulier. À cet effet, le Président du Sénégal a récemment suggéré qu'on nomme un groupe d'experts sur les pays susceptibles de sortir de la catégorie des pays les moins avancés afin d'explorer des moyens novateurs pour déclencher le décollage économique des pays qui souffrent encore de la

pauvreté endémique. La délégation de l'orateur espère que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés offrira à la communauté internationale l'occasion de faire preuve d'une nouvelle solidarité et, en formulant des mesures audacieuses et novatrices, permettra à ces pays de jouir d'un développement partagé et généralisé pour devenir un jour des pays développés.

22. **M. Tiendrébéogo** (Burkina Faso) dit que la précarité des pays en situation spéciale a été aggravée par les nombreuses crises qui ont frappé le monde ces dernières années. Il importe donc de faire en sorte que les Programmes d'action de Bruxelles et d'Almaty soient intégralement mis en œuvre et que la communauté internationale y prête une attention particulière. Les résultats du Programme d'action de Bruxelles sont décevants par rapport aux objectifs adoptés, et cela est probablement dû au fait que les engagements n'ont pas été tenus. Il convient de poursuivre les efforts en vue de garantir aux agriculteurs des prix rémunérateurs, de promouvoir l'accès au marché international et d'appuyer les industries naissantes dans les pays les moins avancés. Le renforcement des capacités serait utile notamment pour améliorer les statistiques, afin de pouvoir mieux analyser et diagnostiquer la situation socioéconomique de ces pays.

23. Malgré les nombreuses difficultés des 10 dernières années, les pays les moins avancés sont toujours résolus à se donner un meilleur avenir et ils méritent d'être aidés par les autres pays à cet effet. Des solutions novatrices sont nécessaires et il faut espérer que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés donnera l'élan requis, appuyé sur une réelle volonté politique.

24. Pour terminer, l'orateur demande qu'on facilite l'accès des exportations des pays sans littoral aux marchés internationaux, car le fait que ces pays sont tenus en marge du commerce mondial est au cœur de leur problème de développement. Le Burkina Faso, en tant que pays sans littoral, fait tout son possible pour renforcer sa coopération avec les pays de transit afin de pouvoir participer pleinement au commerce international. Le mot d'ordre doit être la solidarité avec tous les pays en situation spéciale, non seulement pour aider ces pays, mais aussi dans l'intérêt de tous.

25. **M^{me} Beck** (Îles Salomon) dit que les crises actuelles remettent en question les progrès accomplis

au prix d'un gros effort par les pays les moins avancés et aggravent encore leur marginalisation. Il faut que la communauté internationale redouble d'efforts pour que ces pays retrouvent la voie du développement, et que les pays qui sortent d'un conflit et sont donc particulièrement fragile soient placés sur une liste spéciale et bénéficient d'un programme de développement spécifique. À cet égard, la délégation de l'oratrice appelle à un engagement international renforcé en vue d'apporter une paix durable, la stabilité et le recul de la pauvreté dans les pays et régions affectés par des conflits.

26. Dans de nombreux pays les moins avancés, de nouvelles poches de pauvreté apparaissent en raison du changement climatique, qui a un impact négatif sur leur sécurité alimentaire et hydrique et sur les moyens de subsistance de leur population. Il est donc indispensable que la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique débouche sur un accord juridiquement contraignant. L'oratrice appelle toutes les parties à la Convention à œuvrer dans ce sens.

27. Les Îles Salomon ont rencontré de nombreuses difficultés dans la réalisation des OMD. Le Programme d'action de Bruxelles est le cadre dans lequel doivent se faire les efforts visant à réaliser les OMD, mais le principe de la « taille unique » adopté dans les cadres régionaux et internationaux doit être adapté aux priorités de développement de chaque pays pour promouvoir l'appropriation nationale et la viabilité à long terme.

28. Pour terminer, l'oratrice dit qu'elle espère que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés débouchera sur un programme complet et orienté vers l'action, dans le but de faire sortir ces pays de la pauvreté, que le Cycle de Doha sera mené à bien dans les plus brefs délais et que l'Initiative de l'Aide pour le commerce sera traduite en actes. Pour que les engagements se traduisent en actions concrètes, la volonté politique est indispensable.

29. **M. Motter** [Observateur de l'Union interparlementaire (UIP)] dit qu'avec une bonne planification et les ressources et la volonté politique nécessaires, il serait possible de relever les nouveaux défis qui attendent les pays les moins avancés dans une économie mondiale en évolution. Le Programme d'action de Bruxelles est un bon plan, mais il ne dit

rien du rôle des parlements, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. Il faut remédier à cette omission. En outre, il faut comprendre que les pays les moins avancés ne seront pas capables de mobiliser leurs propres ressources pour le développement ou de tirer le meilleur parti de l'aide extérieure tant que leur principal organe décisionnel, c'est-à-dire le Parlement, ne joue pas le rôle qui lui incombe dans le processus de développement. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour la formulation, la mise en œuvre et l'examen de tous les engagements internationaux, et pas seulement de ceux qui concernent les pays les moins avancés. Ils peuvent intégrer les objectifs du nouveau programme d'action dans la stratégie nationale de développement et ils peuvent aussi demander aux gouvernements de rendre compte de l'exécution de cette stratégie. Toutefois, ils ont encore de nombreux problèmes à résoudre pour améliorer la gouvernance et ils ont besoin d'être appuyés par le pouvoir exécutif ainsi que par les donateurs et les autres partenaires du développement.

30. En tant qu'organisme chef de file pour le volet parlementaire de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'UIP invite les parlements à jouer leur rôle : la réalisation des objectifs du développement exige leur appui en qualité de représentants du peuple. Il convient donc que leur rôle soit officiellement reconnu par une mention expresse de leur mandat dans le programme d'action lui-même. De même, il convient que les parlements des pays les moins avancés engagent sans retard une concertation avec leurs gouvernements pour que le nouveau programme d'action tienne compte de leur avis.

31. **M^{me} Puri** (Directrice du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États en développement insulaires), résumant les échanges de vues antérieurs, dit que le débat a été enrichi par la participation active non seulement des pays destinataires mais aussi de leurs partenaires. La Commission a bien accueilli le rapport du Secrétaire général sur les pays les moins avancés (A/65/80-E/2010/77), le considérant comme une bonne base pour l'élaboration de la feuille route qui devrait être adoptée à l'issue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en particulier du fait qu'il montre la corrélation entre les questions de fond et les processus à mettre en place pour les régler. Tout

le monde est conscient de l'importance de cette Conférence non seulement pour les pays les moins avancés mais aussi pour le partenariat au service du développement durant la prochaine décennie : de l'avis général, cette Conférence devrait marquer la fin de la routine du passé. Il est encourageant de voir que la solidarité est considérée non seulement comme un impératif moral mais aussi comme un impératif économique et stratégique pour l'ensemble de la communauté internationale, que tous les partenaires appellent à saisir l'occasion de faire preuve de l'engagement et de la volonté politique qui sera la meilleure expression possible de l'esprit du multilatéralisme, de manière à vraiment apporter des solutions au problème du développement de ces pays au cours des 10 prochaines années.

32. Le bilan des 10 années précédentes est mitigé et il reste beaucoup à faire. Il subsiste un fossé entre les engagements et les réalisations et tout nouveau programme d'action devra tenir compte des enseignements tirés de l'expérience. Le développement agricole est un aspect qui a été quelque peu négligé et qui doit être considéré comme une des grandes priorités, dépendant de l'action des pays les moins avancés eux-mêmes avec l'appui de la communauté internationale. La création d'une masse critique de capacités de production diversifiées, offrant des possibilités de création d'emplois et d'activités rémunératrices, est une autre priorité. Les pays les moins avancés ont aussi demandé une aide pour relever le défi de la protection de l'environnement et en particulier pour résoudre les problèmes liés aux changements climatiques et passer directement à une économie respectueuse de l'environnement. Pour ce qui est du commerce extérieur, plusieurs représentants des pays concernés ont demandé un accès en franchise de droits de douane et de contingents et des mesures d'aide pour le commerce. En ce qui concerne le financement, considéré comme essentiel pour le développement des pays les moins avancés, il a été demandé que l'APD soit accrue et améliorée, tant en soi qu'en tant que moyen de mobiliser d'autres financements et aides telles que les transferts de technologie, sur lesquels le Programme d'action de Bruxelles n'insiste pas assez et qui sont essentiels pour l'avenir.

33. On a souligné à de nombreuses reprises que tout nouveau programme d'action devra être flexible et tenir compte des différences entre pays; il doit être

adapté, selon que de besoin, aux caractéristiques des pays importateurs de produits alimentaires et d'énergie, des pays en conflit et des pays tributaires de l'exportation de produits primaires et vulnérables face aux événements climatiques en particulier. Il doit prévoir des cibles et objectifs concrets, promouvoir l'appropriation et la solidarité entre les parties prenantes et être axé sur les résultats. Il doit traiter des questions essentielles que sont les envois de fonds des travailleurs émigrés en tant que source majeure de financement, la gouvernance nationale, l'autonomisation des populations, l'atténuation des effets des crises, la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale. Le but est de fournir aux pays concernés un « amortisseur » pour leur permettre de résister aux chocs, ce qui leur a fait défaut par le passé, et de les aider à sortir de la catégorie des pays les moins avancés.

34. Passant à la question du Programme d'action d'Almaty, l'oratrice dit que les États Membres ont souligné son importance et exprimé l'espoir que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés s'attaquera aux problèmes persistants des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral. Tous ont demandé qu'on mène à bien dans les meilleurs délais le Cycle de Doha et qu'on intensifie la mise en œuvre de l'Initiative de l'Aide pour le commerce, en particulier pour les aider à surmonter leur handicap géographique. Les participants ont insisté sur les besoins de développement de l'infrastructure de transport, tant pour les pays concernés que pour leurs partenaires pays de transit, car le coût et la durée du transport sont excessifs en raison de l'éloignement des ports de mer, ce qui rend plus difficile la réalisation des OMD et la diversification de l'économie et l'amélioration de sa compétitivité. Le commerce extérieur est considéré comme un moteur pour la croissance de ces pays et il est manifestement dans l'intérêt de tous que toutes les mesures envisageables soient prises pour le faciliter, en particulier par l'augmentation du financement du développement.

La séance est levée à 17 heures.